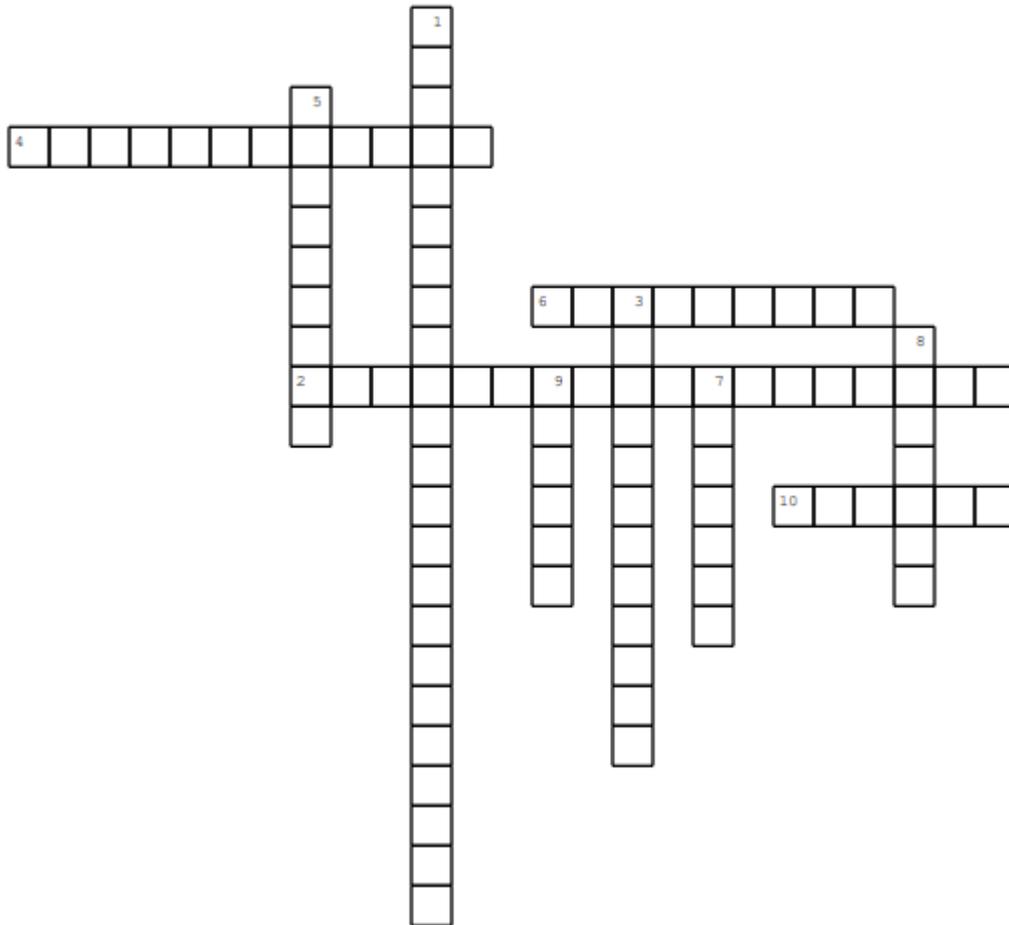


Grille de mots fléchés



VERTICAL :

1. Maladie représentant une contre-indication absolue à la prescription d'une contraception oestro-progestative
3. Son diagnostic doit idéalement être posé lors du 1er trimestre pour les grossesses gémellaires
5. Type de maturation du col par effet mécanique
7. Cellules clés de la spermatogenèse
8. Maladie liée à un trouble de l'assimilation des glucides, avec présence de sucre dans le sang et dans les urines
9. Signe échographique permettant de dire qu'il s'agit d'une grossesse gémellaire bichoriale, équivalent du Twin Peak Sign

HORIZONTAL :

2. Nom de l'œstrogène présent dans les pilules oestro-progestatives
4. Saignements d'origine utérin survenant en dehors des règles
6. Poids de naissance > 2DS ou > 90ème percentile
10. Pathologie qui se caractérise par une coloration jaune des téguments et conjonctives